

Faculté de médecine



SBIM3

Doctorat en sciences biomédicales

Gestion du programme**SBIM** Ecole des sciences biomédicales

Les dossiers des doctorands inscrits **avant l'année académique 1999/2000** sont gérés par une entité commune désignée par Commission du doctorat en sciences médicales et du doctorat en sciences biomédicales.

Composition de la commission

Président : Marc Crommelinck

Membres : Pierre Gianello, Jean-Marie Gillis, Vincent Gregoire, Frédéric Houssiau, Dominique Maiter, Frederik Opperdoes

Les dossiers introduits **à partir de l'année académique 1999/2000** sont gérés par les Commissions de gestion des écoles doctorales.

- Ecole doctorale de Biochimie, Biologie cellulaire et Microbiologie fondamentale (BCM)
- Ecole doctorale de recherche clinique (DCLI)
- Ecole doctorale de génétique et d'immunologie (GIM)
- Ecole doctorale de physiopathologie, pharmacologie et morphologie cellulaires (PPMC)
- Ecole doctorale en neurosciences.

Secrétariat de la Commission des doctorats et des écoles doctorales : R. M. Gomes Da Silva

STAC/5360, avenue E. Mounier, 53, 1200 Bruxelles

Tél. 02 764 93 31

E-Mail Rui.Gomes@ucmd.ucl.ac.be

http://www.md.ucl.ac.be/fac/public/commissions/doctorat_med/intro.htm**Demande d'admission**

Pour une information plus détaillée sur les procédures de candidature, d'inscription, d'évaluation et de défense, on consultera sur le réseau (adresse ci-dessus) ainsi que les pages de cette publication consacrées aux écoles doctorales.